



**MRC
D'ARGENTEUIL**
Authentique. Avec vous.

MRC D'ARGENTEUIL

SÉANCE ORDINAIRE

LE MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2021, À 11 H

PAR VISIOCONFÉRENCE, EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19 ET DE LA DÉCLARATION D'URGENCE SANITAIRE PAR
LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Projet d'ordre du jour

VERSION 1

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Approbation et suivi de procès-verbaux

4. Période de questions

5. Évaluation

5.1. Dépôt du rapport mensuel du coordonnateur du Service de l'évaluation

5.2. Avis de motion en vue de l'adoption du règlement numéro 33-2-21 relativement au versement de la somme exigible lors du dépôt d'une demande de révision en matière d'évaluation foncière

5.3. Dépôt et présentation du projet de règlement numéro 33-2-21 modifiant le règlement numéros 33-97 et abrogeant le règlement numéro 33-1-14 sur le versement de la somme d'argent exigible lors du dépôt d'une demande de révision en matière d'évaluation foncière

6. Sécurité publique et transport

6.1. Dépôt du rapport mensuel du coordonnateur du Service de sécurité incendie

6.2. Octroi d'un mandat professionnel, conditionnel à l'obtention d'une aide financière dans le cadre du volet 4 du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, pour une étude diagnostic sur les services incendie dans la MRC d'Argenteuil

6.3. Transport collectif : octroi d'un mandat pour la création de flux GTFS afin de faciliter la publication des horaires de service sur différentes plateformes numériques

6.4. Transport collectif : octroi d'un mandat pour une étude origine-destination visant à mieux connaître les habitudes de déplacements sur le territoire de la MRC d'Argenteuil

6.5. Retour sur la résolution numéro 21-08-270 adoptée par le conseil de la MRC d'Argenteuil le 11 août 2021 demandant aux gouvernements du Canada et du Québec de réaliser une étude coûts-bénéfices exhaustive en vue de relancer la liaison ferroviaire, à des fins de transport des personnes, dans le corridor Ottawa-Gatineau et Montréal, par l'Outaouais et les Basses-Laurentides : appuis et couverture médiatique

7. Aménagement du territoire, urbanisme et environnement

7.1. Village de Grenville : demande d'avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil du règlement numéro 287-028-2021 amendant le règlement de zonage numéro 287 dans le but de permettre seulement les habitations unifamiliales (H1) isolé dans la zone R-111

7.2. Village de Grenville : demande d'avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil du règlement 287-029-2021 amendant le règlement de zonage numéro 287 dans le but d'agrandir la zone MIX-201 à même une partie de la zone P-300



- 7.3. Village de Grenville : demande d'avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil du règlement numéro 287-031-2021 amendant le règlement de zonage numéro 287 afin d'assurer la conformité de sa réglementation d'urbanisme au schéma d'aménagement et de développement modifié par le règlement numéro 68-26-21 de la MRC d'Argenteuil (règlement de concordance)
- 7.4. Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge: demande d'avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil du règlement numéro RU-937-06-2021 amendant le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015 afin de modifier certaines dispositions relatives à la sécurité des piscines résidentielles
- 7.5. Ville de Lachute : demande d'avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil du règlement 2021-739-111 amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les entreprises de produits pétroliers et chimiques (i7) dans la zone In-516
- 7.6. Ville de Lachute : demande d'avis de conformité au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil du règlement 2021-742-7 amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2013-742 afin d'ajouter l'article 3.27 « Secteur de la rue Watson (zone Ha-411) »
- 7.7. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: l'avis gouvernemental sera transmis au plus tard le 18 octobre 2021 concernant le règlement 68-28-21 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (règlement numéro 68-09) de la MRC d'Argenteuil, visant notamment à modifier les dispositions applicables aux secteurs de restriction au développement (projets résidentiels de faible envergure)
- 7.8. Projet de règlement numéro 68-29-21, modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (règlement numéro 68-09) de la MRC d'Argenteuil, visant à requalifier des sites d'extraction désaffectés pour y autoriser des commerces para-industriels et autoriser les constructions sur les îles: dépôt du rapport de la consultation publique écrite
- 7.9. Adoption du règlement numéro 68-29-21, modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (règlement numéro 68-09) de la MRC d'Argenteuil, visant à requalifier des sites d'extraction désaffectés pour y autoriser des commerces para-industriels et autoriser les constructions sur les îles
- 7.10. Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR): autorisation de procéder au démarrage du projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé
- 7.11. Adoption du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC d'Argenteuil et transmission au gouvernement du Québec pour commentaires, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)

8. Développement économique, emploi, décentralisation, main-d'oeuvre et ruralité

- 8.1. Dépôt par la MRC d'Argenteuil d'une demande d'aide financière de 300 000 \$ dans le cadre du Fonds du Grand Mouvement Desjardins pour le projet Synerlab
- 8.2. Dépôt par la MRC d'Argenteuil d'une demande auprès du ministère de l'Économie et de l'Innovation afin de désigner l'espace industriel «Synercité», situé à Lachute, comme zone d'innovation en économie circulaire
- 8.3. Adoption du règlement d'emprunt numéro 103-21 décrétant une dépense de 14 040 700 \$ et un emprunt de 1 404 100 \$ pour desservir la population de son territoire en service Internet haute vitesse
- 8.4. Municipalité de Mille-Isles : demande d'appui à la MRC d'Argenteuil dans ses démarches auprès de Bell demandant de reconsidérer le projet d'ajout d'une tour de télécommunication à proximité du lac Paul



- 8.5. Accès Entreprise Québec : acceptation du plan d'intervention et d'affectation des ressources soumis par la MRC d'Argenteuil dans le cadre de la convention d'aide financière en vigueur avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation

9. Développement social, culturel, communautaire, habitation et saines habitudes de vie

- 9.1. Octrois d'aides financières dans le cadre des différents Fonds de la MRC (culturel, GENS, sport et activité physique)
- 9.2. Autorisation de signature de l'entente entre Culture pour tous et la MRC pour le projet intitulé Les Rencontres Hydro-Québec
- 9.3. Galerie-boutique de la Route des Arts : contribution financière de la MRC d'Argenteuil pour l'année 2021 et engagement financier pour l'année 2022
- 9.4. Arénas supra-locaux : gèle des tarifications pour la saison 2021-2022

10. Invitations

11. Administration, ressources humaines, finances et affaires municipales

- 11.1. Adoption de la liste des chèques à ratifier et des comptes à payer au 8 septembre 2021
- 11.2. Entente de regroupement entre le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPEL), les sept MRC et la ville de Mirabel pour la région des Laurentides : autorisation de signature de l'entente et engagement financier de la MRC d'Argenteuil pour les années 2022 à 2025
- 11.3. Entente sectorielle sur la mise en œuvre du programme de soutien aux athlètes et entraîneurs du conseil de développement de l'excellence sportive des Laurentides (CDESL) – engagement financier de la MRC pour une période de 4 ans, de 2022 à 2025 et autorisation de signature de l'entente
- 11.4. Entente sectorielle de développement de Connexion Laurentides – engagement financier de la MRC pour une période de 4 ans, de 2022 à 2025 et autorisation de signature de l'entente
- 11.5. Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans la région des Laurentides - Engagement financier de la MRC d'Argenteuil pour une période supplémentaire de 2 ans, de 2022 à 2023 et autorisation de signature de l'entente
- 11.6. École des entrepreneurs du Québec - Campus des Laurentides - engagement financier de la MRC d'Argenteuil pour une période de 3 ans, de 2022 à 2024 et nomination de représentant de la MRC pour siéger sur le comité adviseur régional
- 11.7. Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement d'emprunt ayant pour objet de modifier le règlement d'emprunt numéro 101-20, dans le but de majorer de 300 000 \$ le montant emprunté pour la réalisation des travaux de remplacement du quai, des escaliers, de la rampe d'accès, du remplacement des fenêtres dans le bureau du chef de gare, de travaux de drainage et de divers travaux de rejointement et de peinture aux portes extérieures, fenêtres et corniches, à la gare historique de la MRC d'Argenteuil du 540, rue Berry
- 11.8. Dépôt et présentation du projet de règlement d'emprunt numéro 101-1-21 modifiant le règlement d'emprunt numéro 101-20, dans le but de majorer de 300 000 \$ le montant emprunté pour la réalisation des travaux de remplacement du quai, des escaliers, de la rampe d'accès, du remplacement des fenêtres dans le bureau du chef de gare, de travaux de drainage et de divers travaux de rejointement et de peinture aux portes extérieures, fenêtres et corniches, à la gare historique de la MRC d'Argenteuil du 540, rue Berry
- 11.9. Adoption de la Politique de traitement des factures de la MRC d'Argenteuil

12. Divers



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. *Avec vous.*

13. Clôture ou ajournement de la séance